



Le pacte enseignant, une promesse politique qui peine à être mise en oeuvre

(), (AFP) -

Promis par Emmanuel Macron lors de sa campagne, le pacte enseignant, qui prévoit des hausses de rémunérations conditionnées à de nouvelles missions, peine à se mettre en place pour la rentrée, les syndicats dénonçant son flou et la précipitation du ministère.

Le chef de l'Etat l'avait dit il y a plus d'un an, avant sa réélection: dans le cadre d'"un pacte nouveau pour les enseignants", une "augmentation des rémunérations" liée à "de nouvelles missions" serait menée.

Après plusieurs mois de concertation, le président a présenté en avril le contenu de la hausse de rémunération des enseignants avec, comme prévu, une partie dédiée au pacte, avec de nouvelles missions volontaires.

Ce pacte doit permettre notamment "le remplacement systématique des enseignants absents" pour de courtes durées dans les collèges et lycées, mission prioritaire pour le ministère. Modulable, il se décompose en trois unités de 1.250 euros brut, pouvant conduire jusqu'à 3.750 euros brut d'augmentation par an si un enseignant en prend trois.

Autres missions proposées: la participation au dispositif "devoirs faits" (pour faire les devoirs au collège), à des stages de réussite lors des vacances ou, pour les enseignants du premier degré, à l'heure hebdomadaire de soutien en français et maths en 6e créée à la rentrée.

Depuis, ministère et syndicats se sont réunis pour tenter de se mettre d'accord sur les différents textes de mise en oeuvre de ce pacte. Mais ceux-ci n'ont toujours pas été publiés.

Ils ont ainsi échoué à s'entendre sur le décret organisant les remplacements de courte durée, rejeté par deux fois à l'unanimité par les syndicats le 20 juin et ce mardi.

Mais "il nous a été dit que le décret serait publié, rapidement", a précisé le Snes-FSU, premier syndicat du second degré (collèges et lycées).

"On dénonce la grande précipitation et la confusion dans lesquelles ce pacte est mis en oeuvre", souligne Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes. "Dans le meilleur des cas, on aura des textes publiés en fin de semaine, avec la fin de l'année scolaire."

- "A la va-vite" -

Selon ce syndicat, le projet de décret instaure notamment "une forme d'astreinte" pour les remplacements de courte durée, en demandant aux personnels de donner "des créneaux hebdomadaires d'au moins une heure" de disponibilité. Il déplore aussi qu'il mentionne la possibilité de "faire appel à des assistants d'éducation" pour "encadrer des séquences pédagogiques numériques".

"C'est très flou, et fait à la va-vite", regrette David Planche, directeur d'une école élémentaire à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) et syndiqué SE-Unsa.

Dans son école cependant, 70% des enseignants se sont portés volontaires pour des missions d'aide aux élèves en difficulté ou de stages de réussite. Un taux bien supérieur à la moyenne de sa circonscription mais qui répond à un "manque de pouvoir d'achat", selon lui. En revanche, il précise que peu se sont portés volontaires pour les missions au collège.

Le ministre de l'Education, Pap Ndiaye, s'est, lui, dit "tout à fait confiant" sur le fait d'avoir au moins 30% d'enseignants signataires, nécessaires pour assurer les remplacements. Il a estimé qu'une première évaluation des adhésions serait disponible "aux alentours du 7 juillet".

"Le ministère, les rectorats nous présentent un peu pour avoir des chiffres, mais on refuse de répondre à ce stade", rétorque Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, principal syndicat des chefs d'établissements, pour qui "on n'est pas à la fin du processus". "Il y a un taux d'adhésion qui, à ce stade, n'est pas très élevé", relève-t-il.

"Pour le moment, on constate beaucoup de réticence des enseignants car ils ont l'impression que leur statut est remis en cause", renchérit Christophe Laborde, proviseur du lycée Voltaire à Paris, qui dit avoir "très peu



d'enseignants qui s'engagent dans le pacte".

Comme pour le second degré, un courrier a été adressé aux inspecteurs du premier degré la semaine dernière pour avoir des remontées sur les adhésions d'ici mercredi, cristallisant le mécontentement.

Les syndicats d'inspecteurs SUI-FSU et ID-FO ont appelé à "ne pas répondre" à cette demande. Ce dernier a dénoncé les "nombreuses pressions" pour "la mise en place précipitée du +pacte+", en "l'absence de toute base réglementaire".

Afp le 04 juil. 23 à 18 30.

